



DEPARTEMENT DE LA MANCHE
MAIRIE DE SAINT-JEAN-LE-THOMAS

2 rue Yves Dubosq
50530 SAINT-JEAN-LE-THOMAS
☎ 02.33.48.86.09 📠 02.33.48.48.51
mairie.stjeanlethomas@wanadoo.fr

A Saint Jean le Thomas, le 16 mars 2026

**CONVOCATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Madame,
Monsieur,**

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du conseil municipal qui aura lieu :

**A LA MAIRIE
Vendredi 20 mars 2026
à 19h**

ORDRE DU JOUR :

- 1 - Installation du conseil municipal,
- 2 - Élection du maire,
- 3 - Détermination du nombre d'adjoints,
- 4 - Élection des adjoints,
- 5 - Versement des indemnités de fonction au maire et aux adjoints,
- 6 - Délégations au maire,
- 7 - Désignation des délégués titulaire et suppléant au syndicat scolaire intercommunal de Dragey-Ronthon, St-Jean-Le-Thomas, Genêts,
- 8- Désignation du Délégué pour siéger au Syndicat Départemental d'Energies de la Manche
- 9- Désignation de la commission littoral plage, environnement et camping,
- 10 - Désignation de la commission culture, tourisme, animation et communication,
- 11- Désignation de la commission finances et affaires économiques,
- 12- Désignation de la commission affaires sociales.

Comptant sur votre présence, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Le Maire

A. BACHELIER

A. Bachelier

